

PARIS-NICE, LA COURSE AU SOLEIL ARRIVE A BERRE !

« Vendredi 14 mars, Berre l'Étang accueillera l'arrivée de la 6^{ème} étape de Paris-Nice, l'une des plus anciennes (1935) et des plus importantes courses du calendrier international, organisée par la même structure que le Tour de France ! Paris-Nice n'avait plus eu d'arrivée d'étape dans le département depuis 2019. Ce sera chose faite le 14 mars à Berre...

37 millions de téléspectateurs dans le monde regarderont cette édition 2025 qui réunira 22 équipes dont 18 de l'UCI WorldTeams et de nombreuses stars du peloton. Vous aussi pourrez en être et croiser les plus grands champions tout en profitant de nombreuses animations organisées sur le village arrivée.

Rendez-vous dès 14h sur la promenade littorale pour profiter des animations. »

Mario Martinet
Maire de Berre l'Étang



PARIS NICE ARRIVÉE À BERRE L'ÉTANG VENDREDI 14 MARS

RESTRICTIONS DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT

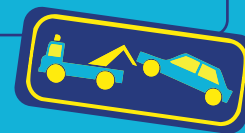
Pour des raisons évidentes de sécurité et pour le bon déroulement de la course, la commune est obligée de prendre des dispositions d'interdiction de circulation et de stationnement.

Le stationnement sera progressivement interdit dans plusieurs secteurs de la commune dès le lundi 10 mars et jusqu'au 14 mars.

La circulation sera interdite le jour de la course, vendredi 14 mars, le long du parcours des coureurs.

Attention, de 15h à 15h30, l'accès à la commune sera uniquement possible par la RD 21 F (parkings visiteurs à proximité).

Merci de prendre connaissance des restrictions avec attention en vous reportant au plan détaillé disponible au verso de ce document et sur berreletang.fr



CONSEILS FOURRIÈRE

Si malgré toutes ces informations, votre véhicule se trouvait garé sur une des voies citées dans les arrêtés d'interdiction de stationnement, il fera l'objet d'un enlèvement par la fourrière pour des raisons impératives de sécurité.

Voici quelques informations pour pouvoir récupérer votre voiture :

- ▶ Vous rendre au service de Police Municipale afin d'obtenir une mainlevée de mise en fourrière. Munissez-vous de la carte grise, de votre permis de conduire ou de votre carte nationale d'identité.
- ▶ Vous pourrez ensuite, pour récupérer votre véhicule, vous rendre : Garage Alain Auto Services
D.21F - Quartier Croix Rouge Ouest, 13130 Berre l'Étang

Tél. 04 42 46 49 58
Règlementation complète affichée sur site.
Respectez les consignes des signaleurs.
Plus d'informations sur www.berreletang.fr et au 04 42 74 93 00



LE VILLAGE DE LA COURSE

Animations dès 14h sur la promenade du littoral et l'avenue des hydravions.

Le 14 mars Berre accueillera l'arrivée de la 6^{ème} étape de la course internationale de cyclisme sur route « Paris-Nice ».

Pour fêter l'évènement, les producteurs, les artisans Berrois et les associations sportives de la commune vous donnent rendez-vous sur les stands où vous pourrez découvrir de légendaires vélos anciens présentés par un collectionneur, vous essayer à des parcours de maniabilité, tester vos réflexes et déguster les produits de notre terroir.

Où se situe la plage de Berre ? Où ont lieu les Festines ? Qui seront les prochains artistes des Nuits de Berre ? Venez tester vos connaissances sur le stand de la ville et tentez de remporter de nombreux lots.

Petite restauration possible sur place.



OÙ VOIR LES COUREURS ?

Les coureurs entreront sur la commune par la RD21 devant Champigny, puis rouleront vers Mauran, rond-point de la Coopérative, rond-point de l'Entente, boulevard Henri Wallon jusqu'au rond-point de Gordes, avenue de la Base Aéronavale, avenue Ponticelli, avenue des hydravions pour une arrivée vers 16h30, non loin du port.



Village animations
Vendredi 14 mars
Animations à partir de 14h

 **Arrivée de la course**
Du 14/03 à 16h30

 **Village animations - Bus équipes**
À partir de 14h

RESTRICTIONS D'ACCÈS ET STATIONNEMENT

Plan téléchargeable sur <https://www.berreletang.fr/parisnice-2025>










Stationnement Du 10 au 14 mars

-  **Stationnement interdit Poids lourds remorques**
Du 10/03 - 6h au 14/03 - 20h
-  **Stationnement interdit Véhicules légers**
Du 13/03 - 6h au 14/03 - 20h
-  **Parkings et stationnement interdits**
Du 12/03 - 6h au 14/03 - 20h
-  **Parkings et stationnement interdits**
Du 13/03 - 6h au 14/03 - 20h
-  **Parkings visiteurs et PMR**
Accessible le 14/03

Accès centre-ville Berre l'Étang
Attention entre 15h et 15h30 accès unique par la RD21F
Rond-point de l'Entente Point-P

Circulation Du 13 au 14 mars

-  **Circulation interdite**
Le 14/03 de 8h30 à 20h
-  **Circulation interdite**
Le 14/03 de 15h à 18h
-  **Circulation interdite**
Le 14/03 de 13h à 20h
-  **Circulation interdite**
Le 14/03 de 6h à 20h
-  **Circulation interdite**
Du 13/03 - 6h au 14/03 - 22h
-  **Village animations**
À partir de 14h
-  **Accès centre-ville Berre l'Étang**
Attention entre 15h et 15h30
accès unique par la RD21F
Rond-point de l'Entente Point-P